

## Je suis nouveau !

Par **allegre**, le 30/06/2014 à 00:36

Bonsoir,

Je suis nouveau sur ce forum car j'ai été accepté pour la L1 en droit économie et gestion à l'université de Pau annexe Bayonne (64) pour la rentrée.

J'ai quelques questions concernant la licence de droit et sa validité à l'étranger. Je souhaiterais faire une première année de droit bien loin d'ici en Argentine car je parle couramment espagnol et j'aimerais prendre tout simplement une année à l'étranger (j'ai la double nationalité, franco-argentine donc possibilité de rester sur le pays.) Cependant j'aimerais savoir si est-ce qu'il est possible de faire une année de droit en Amérique du Sud, la valider et revenir en France l'année suivante pour entreprendre la L2. Je sais que c'est possible en Europe pour les pays voisins comme Espagne et Angleterre mais j'ignore pour l'Argentine.

Pourriez-vous m'éclairer un peu ? Au plaisir de vous lire.

Merci et bonne nuit pour la plupart qui doivent déjà dormir. [smile3]

Par **joaquin**, le 30/06/2014 à 10:30

Bonjour et bienvenue,

Je sais qu'il existe des équivalences pour les diplômes techniques ou scientifiques (médecine par exemple). Pour les diplômes de droit, ça me paraît plus difficile. Peut-être cette page pourra-t-elle vous aider dans vos démarches :

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires\\_831/espace-etudiants\\_12793/etudier-etranger\\_12796/informer-sur-les-etudes-etranger\\_12799/reconnaissance-diplomes-etrangers-france\\_27080.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-etranger_12796/informer-sur-les-etudes-etranger_12799/reconnaissance-diplomes-etrangers-france_27080.html)

Bon courage

Cordialement

JG

Par **Alistar**, le 30/06/2014 à 13:36

Bonjour et bienvenue dans ce monde [barre]de fous[/barre] paradisiaque [smile25]

Il faut se renseigner, comme joaquin l'a dit, sur les équivalences de diplômes, surtout qu'il n'est pas courant de voir un étudiant en L1 partir, la L1 et la L2 sont deux années extrêmement importantes en droit, elles doivent servir à poser toutes les bases... Par ailleurs le droit en Argentine n'a rien à voir avec le droit enseigné en France. Et je ne parle pas que de méthodologie ici. L'équivalence me paraît donc très improbable.

Ceci dit, en L3 ou M1 généralement, sont organisés des programmes Erasmus ou d'échanges avec des partenaires à l'international. Je vous conseille de vous renseigner sur les partenariats de votre faculté à l'international (même si étant donné la proximité de votre fac avec la frontière espagnole et sa relative petite envergure, je m'attends surtout à voir des partenariats avec l'Espagne). J'avais entendu parler d'étudiants partis en Amérique du Sud il y a 2 ans, or leur année s'est très mal passée donc je ne peux pas me servir de cet exemple pour savoir ou non s'il y a eu équivalence.

L'équivalence me paraît d'autant plus improbable que vous ne souhaitez pas partir dans un pays européen et donc ne pouvez pas bénéficier de la très grande harmonisation juridique de certaines matières en Europe.

Je vous souhaite tout de même de pouvoir partir, n'importe quel profil avec des expériences internationales est toujours intéressant à lire, peut-être vous faudra-t-il vous renseigner au service international de votre fac et aux ambassades concernées des 2 pays. Mais dans tous les cas, je pense qu'il vous faudra sans doute attendre de passer au minimum la L1 en France avant de partir. Ne serait-ce parce qu'il ne vous reste pratiquement plus de temps pour préparer ce voyage.

Par **allegre**, le **30/06/2014** à **23:16**

Merci beaucoup @Alister et @joaquin pour vos réponses et je pense également que même si j'aurais une possibilité très mince de partir en Argentine faire une première année de droit ça sera très chaud déjà de la réussir (bon on nous a bien rabâché que la première année de droit est vraiment très très dure) si en plus la langue vient s'en mêler. Sans parler que les lois n'ont rien à voir d'un pays à un autre... bref c'est beau de rêver aha.

J'ai une autre question un peu hors sujet et juste par simple curiosité, est-il possible d'entrer en droit sans le baccalauréat ? non parce-que beaucoup de gens l'affirment mais de la à ce que ça soit vrai ! De plus est-ce que les langues sont une aide pour le droit ? C'est vraiment mon fort je suis trilingue anglais et espagnol. Par contre l'histoire..... :D

Par **Alister**, le **30/06/2014** à **23:25**

Il est possible d'entrer en droit avec un Bac, mais aussi avec une capacité en droit (formation de 2 ans en droit, surtout utile pour les réorientations tardives apparemment).

Les langues ne sont en aucun cas une "aide" pour réussir les études de droit. L'histoire au

contraire l'est puisqu'il y a pas mal de cours d'histoire du droit constitutionnel, droit privé etc...

En revanche les langues sont extrêmement utiles en pratique pour trouver plus facilement un poste en tant que juriste/avocat notamment. L'anglais est devenu l'indispensable minimum à avoir généralement.

Par **Yn**, le **01/07/2014 à 09:31**

Les langues sont d'une importance capitale, c'est presque un allant de soi. Maîtriser parfaitement l'anglais n'a aujourd'hui rien d'exceptionnel. Par contre, ne pas le maîtriser risque de te fermer énormément de portes.

Par **gregor2**, le **01/07/2014 à 10:44**

Bonjour, beaucoup de choses ont été dites je n'ajouterai rien [smile4] Bienvenue sur le forum ! Dans ma signature vous trouverez des liens vers des sujets qui peuvent vous intéresser en tant que futur étudiant.